

Étude réalisée pour la commission TRAN – Surtourisme: conséquences et réponses stratégiques possibles

PRINCIPALES CONCLUSIONS

- Le surtourisme peut avoir de graves conséquences pouvant aller jusqu'à ôter tout attrait aux sites naturels ou culturels.
- L'impact du surtourisme peut avoir un caractère environnemental, économique ou social selon le type de destination. Les destinations les plus vulnérables ne sont pas forcément les villes, mais plutôt les sites côtiers, insulaires ou ruraux.
- La plupart des destinations font l'objet d'une gestion qui privilégie la croissance et le nombre de visiteurs sans tenir compte de la capacité d'accueil ou d'autres objectifs stratégiques.
- Les mesures les plus souvent adoptées par les organisations de gestion de la destination et les autorités locales pour minimiser les retombées négatives du surtourisme consistent à étaler les visites dans le temps et dans l'espace.

Description et vue d'ensemble du surtourisme



Nombre de problèmes du surtourisme sont liés aux interactions négatives entre les touristes (individuels ou groupes), les résidents et les professionnels du secteur, qui découlent des flux trop importants de touristes à certaines périodes et dans certains lieux. Les causes profondes du surtourisme résident entre autres dans la baisse des coûts de transport et l'évolution des technologies (sites de réservation et réseaux sociaux). Bien que les données disponibles ne permettent pas d'analyser

précisément l'influence de ces nouveaux outils sur le surtourisme, on sait qu'ils jouent un rôle non négligeable dans l'augmentation et la concentration des flux de visiteurs dans le temps et dans l'espace.

Le présent document est une synthèse de l'étude «surtourisme: conséquences et réponses stratégiques possibles». L'intégralité de l'étude, disponible en anglais, peut être téléchargée à l'adresse suivante: <http://bit.ly/2srgoyg>

L'une des principales conclusions de cette étude est que les répercussions du surtourisme peuvent être d'ordre social, économique ou environnemental. S'il ne s'agit pas de l'image généralement véhiculée par les médias, l'analyse des études de cas laisse toutefois entendre que **les destinations les plus vulnérables ne sont pas forcément les villes, mais plutôt les sites côtiers, insulaires ou ruraux.**

D'après les résultats de cette étude, **les indicateurs les plus pertinents du surtourisme** sont:

- la densité (nuitées par km²) et l'intensité touristiques (nuitées par habitant);
- la capacité d'accueil d'Airbnb rapportée à la capacité d'accueil cumulée d'Airbnb et de booking.com¹;
- la part du tourisme dans le produit intérieur brut (PIB) régional;
- l'intensité du flux aérien (nombre d'arrivées par avion divisé par le nombre d'habitants); et
- la proximité par rapport aux aéroports, aux ports de croisière et aux sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Bien que la moyenne et la distribution des valeurs prises par ces indicateurs diffèrent considérablement d'un groupe à l'autre, on observe un large chevauchement de ces valeurs entre les groupes de régions touchées par le surtourisme et les autres. Il est néanmoins difficile d'attribuer une valeur ou un seuil général à un indicateur spécifique ou à une combinaison d'indicateurs qui pourraient servir comme variable causale du surtourisme. Il est donc suggéré d'évaluer le risque de surtourisme au niveau régional. Au total, plus de 290 régions ont été évaluées, 53 d'entre elles comptant au moins une destination déjà confrontée au surtourisme à l'heure actuelle. D'après l'analyse, **15 régions non encore considérées comme touchées par le surtourisme ont été identifiées comme «très exposées à ce risque»**. Afin de mettre en place un outil d'alerte précoce, il convient d'identifier des valeurs et indicateurs comparables permettant l'élaboration d'une liste plus détaillée de destinations touchées par le surtourisme ou en position de l'être. **L'étude offre tout de même une *check list* permettant de déterminer, sur la base d'indicateurs qualitatifs, si une destination ou une région est menacée par le surtourisme.**

Études de cas

Ce travail de recherche présente **41 études de cas**. Cette sélection répond à plusieurs critères, notamment: un cas par État membre, une répartition uniforme parmi les quatre types de destinations (rurale, urbaine, côtière et insulaire, sites du patrimoine et attractions) et 12 destinations emblématiques en dehors de l'Union². Chaque cas s'accompagne d'une présentation générale, de statistiques et d'un aperçu de la situation générale en matière de tourisme, de ses conséquences et des stratégies mises en place. Les études de cas font ressortir le caractère environnemental, économique ou social des conséquences du surtourisme en fonction du type de destination. Les répercussions sont plutôt sociales pour les destinations urbaines, environnementales pour les destinations rurales, et des trois types pour les zones côtières et insulaires et pour les sites du patrimoine et les attractions. Les retombées ont été évaluées notamment en fonction du nombre annuel de touristes pour 100 habitants (taux de pénétration

¹ La part de capacité d'accueil d'Airbnb représente les capacités d'accueil respectives de booking.com et d'Airbnb. Alors que l'offre de booking.com ne se compose pratiquement que «d'hébergements officiels» tels que des chambres d'hôtel ou des chambres d'hôtes, Airbnb répertorie des propriétés privées (chambres et logements privés entiers ou maisons louées par des entreprises commerciales) qui ne sont généralement pas officiellement immatriculées comme hébergements touristiques. Airbnb et booking.com étant de loin les deux acteurs les plus importants du secteur (hébergement privé et hébergement professionnel), les données fournies peuvent être considérées comme indicatives de la capacité d'accueil globale.

² Venise et les *Cinque Terre* ont été a posteriori ajoutées à la sélection en tant que destinations touristiques bien connues et très visitées, même si elles se situent toutes les deux dans le même pays (Italie).

touristique, TPT) et du nombre annuel de touristes par km² (taux de densité touristique, TDT). Les quatre types de destinations ont obtenu des résultats sensiblement différents. Il ressort des résultats obtenus qu'une destination est d'autant plus exposée au risque de sur-tourisme qu'elle combine **un TPT et un TDT élevés**. C'est par exemple souvent le cas pour les destinations côtières et insulaires. Les principaux problèmes environnementaux sont la pollution et les déchets. Les problèmes sociaux concernent généralement la saturation des infrastructures de transport et des sites touristiques. Parmi les impacts économiques, aucun n'est apparu comme particulièrement courant. **Étonnamment, alors que les médias se focalisent surtout sur les conséquences sociales du sur-tourisme, les retombées environnementales sont, elles aussi, assez fréquentes, mais plus particulièrement en dehors des villes.**

Les mesures les plus souvent adoptées par les collectivités locales et les organismes de gestion des destinations pour limiter l'impact négatif du sur-tourisme consistent à étaler les visites touristiques dans le temps et dans l'espace (plus d'attractions sur une plus longue durée), à s'attaquer aux comportements inappropriés des visiteurs ou encore à renforcer les capacités des infrastructures, des services et des hébergements. Bien que ces mesures fassent partie de l'arsenal habituel de gestion du tourisme, elles ne sont pas nécessairement les plus appropriées. De plus, il est difficile d'en apprécier l'efficacité sur le terrain, puisque les études de cas ne font état d'aucun programme d'évaluation ou de contrôle pour aucune des destinations.

Questions et actions pour la commission TRAN

Le sur-tourisme est un phénomène complexe. Dans le cadre de politiques volontaristes de prévention ou de gestion des répercussions, il est nécessaire d'élaborer des actions et des outils spécifiques à chaque destination. Parmi les neuf principes à observer pour parvenir à un tourisme compétitif et durable énoncés par la Commission, la plupart sont applicables au sur-tourisme. Néanmoins, le problème principal reste le manque de données suffisamment précises pour la mise en œuvre d'interventions efficaces et l'inadéquation des mesures de gestion des destinations. Les facteurs aggravants sont liés au fait qu'une part croissante du secteur échappe au contrôle des décideurs politiques (plateformes de l'économie du partage, telles que Airbnb ou Uber) et au développement des plateformes de recommandations de particulier à particulier, tels que TripAdvisor, qui influent sur la concentration de touristes vers certaines destinations.

L'étude met en évidence quatre points essentiels. **Premièrement**, les statistiques actuelles (d'Eurostat) sur le tourisme ne permettent pas de dégager toutes les données pertinentes ni tous les détails nécessaires (un niveau NUTS 3 ou supérieur est préconisé). **Deuxièmement**, le sur-tourisme peut avoir de graves conséquences pouvant aller jusqu'à ôter tout attrait aux sites naturels ou culturels. **Troisièmement**, la plupart des destinations font l'objet d'une gestion qui privilégie la croissance et le nombre de visiteurs sans tenir compte de la capacité d'accueil ou d'autres objectifs stratégiques. **Quatrièmement**, cette étude a révélé que les technologies de l'information et de la communication (TIC), les réseaux sociaux et les plateformes de recommandations sont souvent présentés comme les causes premières du sur-tourisme. Ces technologies accélèrent la croissance et amplifient la concentration temporelle et géographique des volumes et des flux touristiques dans certains lieux. Cette question reste encore peu abordée par la littérature professionnelle et scientifique.

Les recommandations clés adressées à la commission TRAN sont notamment les suivantes.

- Réaliser des travaux de **recherche plus systématiques sur le problème du sur-tourisme**, en y incluant les destinations de type rural, les côtes et les îles, ainsi que le patrimoine naturel et culturel

- Effectuer **une collecte de données, au niveau NUTS 3**, sur le nombre de visiteurs journaliers et de touristes, ainsi que sur Airbnb et sur les autres formes d'hébergement et de transport partagé
- Organiser des débats sur la **croissance du tourisme dans les différents lieux de destination**, afin de mettre l'accent sur un développement qualitatif du tourisme (rentabilité, emploi local, rémunération équitable) plutôt que sur une croissance constante
- Engager une discussion sur l'**administration des plateformes de l'économie du partage** telles qu'Airbnb en tant qu'entités amplement indépendantes du contrôle des lieux de destination et des décideurs politiques, mais qui canalisent des flux significatifs de ressources financières en provenance des lieux de destination
- Impliquer régulièrement les parties prenantes, en particulier les résidents, dans le processus d'aménagement touristique et de développement de chaque lieu de destination
- **Suivre le «ressenti» des touristes, des établissements d'hébergement et des résidents**, ce qui servira de sonnette d'alarme en cas d'évolution des formes psychologiques et sociales du surtourisme
- Encourager la **création à l'échelle européenne d'un groupe de travail sur le surtourisme**. Ce groupe de travail aurait pour mission de rendre compte à la Commission, de formuler des recommandations issues d'un dialogue constructif entre toutes les parties et d'élaborer un système de contrôle visant à identifier les causes et les conséquences du surtourisme. Ce groupe de travail à l'échelle européenne pourrait constituer un modèle de référence précieux à mettre en place au niveau des lieux de destination.

Autres informations

Ce résumé est disponible en: allemand, anglais, espagnol, français et italien. L'étude (uniquement en anglais) et les résumés peuvent être téléchargés à l'adresse suivante: <http://bit.ly/2srgoyg>

Pour en savoir plus sur les recherches du département thématique pour la commission TRAN: <https://research4committees.blog/tran/>



Clause de non-responsabilité et droits d'auteur: Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la position officielle du Parlement européen. Reproduction et traduction autorisées, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source, information préalable de l'éditeur et transmission d'un exemplaire à celui-ci. © Union européenne, 2018.

© L'image figurant à la page 1 est utilisée sous licence de Shutterstock.com

Directeur de recherche: Beata Tuszyńska Assistance éditoriale: Adrienn Borka

Contact: Poldep-cohesion@ep.europa.eu

Ce document est disponible sur Internet à l'adresse suivante: www.europarl.europa.eu/supporting-analyses